

COMMUNE DE HOMBOURG

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HOMBOURG SEANCE DU 16 FEVRIER 2021

Présents : M. ENGASSER Thierry, Maire, Mmes : BAGARD TRIPONEL Stéphanie, DA SILVA Corinne, DESPRES Cécile, HAENEL Isabelle, PIERREZ Sabine, RAFFA Simone, SAUPIN Lila, MM : BRODHAG Sébastien, CARCHANO Sébastien, GRANDIDIER Noël, MOEBEL Raymond, RIEGERT Roland, TERNOIS James

Absent excusé ayant donné procuration : M. LAURENT Jérôme (procuration à M. BRODHAG Sébastien)

A été nommé secrétaire : Nicolas WENTZ, Directeur Général

Ordre du jour :

01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2020

02/ Adoption du pacte de gouvernance de la M2A

03/ Eclairage public

04/ Divers

- Mur du cimetière
- Rue du Canal d'Alsace

05/ Tour de table

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2020

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2020

02/ Adoption du pacte de gouvernance de la M2A

En séance du 18 janvier 2021, le conseil d'agglomération de M2A a décidé, après en avoir débattu conformément à la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien de m2A.

En application de l'article L 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales, chaque conseil municipal de M2A est invité, en vue de l'adoption définitive du pacte en conseil d'agglomération de mars 2021, à se prononcer sur le projet de pacte dans les deux mois qui suivent sa transmission par le président de m2A.

En l'espèce, le projet de pacte de gouvernance de m2A se décline en quatre parties :

- la présentation des élus et des assemblées
- la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel
- la collaboration communauté – communes
- les autres formes de collaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne un avis favorable au pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération
- charge Monsieur le Maire de transmettre cet avis dans les meilleurs délais au Président de M2A

Monsieur le Maire expose que les services de la M2A ont demandé quelques renseignements sur les élus. L'ensemble des membres du conseil municipal autorise Monsieur WENTZ a communiqué leurs coordonnées à la M2A.

03/ Eclairage public

Monsieur le Maire explique que de plus en plus de communes prennent la décision de réduire, voir de couper l'éclairage public à certains créneaux horaires.

Madame HAENEL explique que grâce à l'installation d'horloge astronomique, les communes peuvent couper l'éclairage public lorsqu'il n'y a pas, pour presque plus, de personne dehors.

Cette démarche est un geste écologique très important. En plus de l'économie d'énergie réalisée, la diminution de l'éclairage est bénéfique pour notre santé puisqu'elle améliore la qualité de sommeil. Les animaux profitent également des bienfaits de cette diminution de pollution lumineuse : maintien de la biodiversité, respect des rythmes naturels des espèces et des parcours migratoires... Notre vue du ciel en est également modifiée avec 10% des étoiles visibles en plus ! Et bien évidemment, une économie financière non négligeable, bien que secondaire dans ce cas précis.

Monsieur le Maire précise que notre village a déjà amorcé cette démarche depuis plusieurs années en diminuant le nombre de lampadaires, mais nous pourrions aller beaucoup plus loin.

Plusieurs communes ont déjà pu nous communiquer leurs retours d'expériences plutôt très positifs en nous précisant que le fait de plonger le village dans le noir diminue naturellement l'allure des automobilistes et qu'aucune augmentation des cambriolages n'a pu être constatée. Au contraire, les lampes de poches se détectent plus facilement !

L'impact d'une telle décision touche toute la population, c'est pourquoi elle n'est pas anodine. L'idée est donc d'en débattre et de lancer un questionnaire auprès des habitants afin d'avoir leurs avis.

Sébastien BRODHAG trouve qu'il serait intéressant d'avoir un chiffrage des consommations d'éclairage public. Celui-ci sera fourni lors de la prochaine séance.

Roland RIEGERT, en tant que chef de corps, se déclare contre l'extinction totale de l'éclairage public dans le village en raison des interventions pompiers. Le repérage des maisons serait trop fastidieux et engendrerait trop de stress pour l'équipe.

Isabelle HAENEL comprend cet aspect et explique qu'il existe aujourd'hui des solutions pour sécuriser la zone en urgence. Par exemple, la commune de Battenheim a investi dans une application mobile de rallumage de l'EP secteur par secteur en cas d'urgence. Cette application est accessible aux secours par un simple code. La commune est très satisfaite de ce système et reste disponible pour nous expliquer son fonctionnement.

Monsieur le Maire propose également de laisser l'éclairage public allumé lors des événements majeurs de la commune (carnaval, vœux du maire, etc...) afin de diminuer les risques lorsque beaucoup de monde circule. Il faut apporter certaines garanties à la population afin de les rassurer dans cette démarche.

Isabelle HAENEL indique que différents créneaux d'extinction pourraient être proposés aux habitants afin de choisir le moins contraignant. A Battenheim, ils ont opté pour 23h30 – 4h30 en semaine et pour 00h – 4h30 le week-end.

Corinne DA SILVA, qui part à 3h de chez elle le matin, ne se voit pas devoir descendre ses escaliers extérieurs dans le noir complet. Peut-être que dans ces situations particulières, certains éclairages privés, par détection automatique ou autre, devront être mis en place par les particuliers.

Après le retour de la population, nous pourrons nous adapter à la demande.

Monsieur le Maire propose de travailler sur ce projet en 3 étapes :

- 1/ création d'un groupe de travail
- 2/ consultation de la population
- 3/ adaptation aux besoins et décision

Sébastien BRODHAG et Lila SAUPIN proposent une ou plusieurs semaines d'essai avant de consulter la population afin que les gens puissent répondre en connaissance de cause.

Monsieur le Maire aime beaucoup cette idée pleine de pragmatisme.

Il est donc décidé, à titre expérimental, que l'éclairage public soit coupé durant 3 semaines de 23h30 à 04h30, dès que cela sera possible techniquement. À la suite de cette expérience, une consultation de la population sera effectuée.

04/ Divers

- Mur du cimetière

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs parcelles ont été achetées rue des alliés afin de créer un parking à l'arrière de l'église.

Une fois le nettoyage du terrain effectué, le mur d'enceinte du cimetière s'est avéré être en très mauvais état.

Monsieur le Maire propose donc de se lancer dans la réfection de ce mur.

4 entreprises ont été consultées. 3 propositions ont été réceptionnées et sont présentées par Raymond MOEBEL :

- DA CUNHA propose un mur coffré avec plusieurs motifs et textures possibles, d'une épaisseur de 5cm. Coût : 46 750€ HT + effet pierre à 14 400€ HT
- GFC propose un mur traditionnel aspect galets d'un côté, crépi ou béton de l'autre. Coût : 72 000€ HT
- CREATIV TP propose un mur moderne avec alternance de piliers en bois et schiste d'une hauteur de 2m environ avec ouvertures visuelles et placement en vague (le bois peut être remplacé par du granit blanc). Coût : 44 850€ HT

Il est proposé de repousser l'emplacement du mur actuel afin d'aérer un peu côté cimetière. Il est également proposé de créer une ouverture permettant un accès direct du parking au cimetière et à l'église. Monsieur le Maire ajoute que pour un tel projet, c'est l'esthétique qui doit primer et non le prix.

Après présentation des supports visuels, les propositions de l'entreprise DA CUNHA ne séduisent pas les élus, jugées inadaptées pour un projet comme celui-ci.

Le mur en galets proposé par l'entreprise GFC est apprécié par son aspect traditionnel parfaitement adapté au lieu d'implantation et à notre région. Un choix « de sécurité », « sans risque » selon plusieurs élus.

La proposition de CREATIV TP est jugée trop moderne par la majorité des élus qui considèrent que devant l'église, il y aurait trop de mélange de styles.

Monsieur le Maire et Lila SAUPIN avouent trouver la proposition audacieuse. Le fait d'ajouter le mur est jugé très intéressant et crée une séparation respectueuse mais pas imposante.

Sébastien BRODHAG prévient que le choix de ce soir va jouer sur tous les aménagements futurs de l'église. Un projet si moderne doit être assumé dans le temps.

James TERNOIS s'avoue sceptique sur l'utilisation du bois, moins durable.

La proposition de CREATIV TP est donc rejetée mais l'idée est gardée pour un prochain projet.

Après discussions, la proposition de GFC (mur galets) est retenue. L'option crépis sera cependant encore discutée.

- Réfection / Sécurisation de la rue du Canal d'Alsace

Monsieur le Maire informe les élus qu'une liste des personnes prioritaires à contacter a été établie avec l'aide de Roland RIEGERT et Raymond MOEBEL. Les personnes qui ont pour habitude de stationner sur les trottoirs ont été consultées prioritairement. Tout s'est très bien passé avec tout le monde et certains ont même déjà terminé la création de places de parking sur leur propriété. Toutes les modifications souhaitées ont été communiquées au Bureau d'étude. Une nouvelle proposition de plan devrait nous parvenir très prochainement. Monsieur le Maire attire l'attention des élus sur le fait

que la ligne médiane de la rue du Canal d'Alsace est actuellement marquée par des pavés et non par un marquage, à conserver ou pas. La création de parkings « visiteurs » est également à l'étude.

Un courrier sera fait à l'ensemble des habitants et propriétaires de la rue du Canal d'Alsace afin de les informer du projet.

Le chantier devra attendre la fin de la déviation liée au chantier d'agrandissement d'Euroglas pour débiter.

05/ Tour de table

- **Sacs solidaires étudiants** : Stéphanie BAGARD informe que l'opération fonctionne bien. Les sacs seront prochainement livrés au CROUS.
- **Vente d'huîtres** : James TERNOIS remercie la commune pour la mise à disposition du Comptoir pour la vente de Noël qui a encore mieux marché que l'an passé malgré la pandémie !
- **Foodtruck** : Monsieur le Maire rappelle que le comptoir est occupé quasiment tous les jours par des foodtrucks !
- **Neige du 15 janvier** : James TERNOIS constate que le déneigement de la rue Principale n'a pas été suffisant selon lui et se demande si la coupure électrique aurait pu être évitée. Monsieur le Maire lui répond qu'une demande d'enfouissement de la ligne a été réalisée afin de ne pas revivre cette situation. Cette expérience doit être formatrice sur la gestion des crises. Il rappelle que la commune est dorénavant « équipée » d'une réserve communale. Un local du complexe sportif a été dédié à cette réserve.
- **Circulation piétonne** : Sabine PIERREZ constate que les trottoirs sont quasiment inexistant dans la rue de Petit-Landau alors que de plus en plus de familles l'empruntent pour accéder à la plaine sportive. A prévoir.
- **Vaccination** : Sabine PIERREZ souhaite s'assurer que les gens qui n'ont pas internet peuvent bénéficier d'une aide pour accéder à la vaccination. Monsieur WENTZ informe qu'une information sera communiquée dans le prochain bulletin communal à ce sujet. Une navette gratuite a été mise en place par les 6 communes ex CCPFRS.
- **Projet d'agrandissement d'EUROGLAS** : Sébastien BRODHAG informe que les chasseurs sont très déçus d'avoir appris les travaux par la presse alors que cela réduit fortement la surface du lot de chasse. Monsieur le Maire admet avoir été surpris de la rapidité d'annonce de ce projet dans la presse. M. WALGENWITZ sera contacté rapidement.
- **Environnement** : Isabelle HAENEL se désolé de constater de plus en plus de déchets le long du canal.
- **Grand anniversaire** : le 24 mars prochain, Hombourg comptera sa première centenaire : Madame Marguerite SCHMITT. Domiciliée rue de Petit-Landau. Lila SAUPIN invite les élus à réfléchir à une idée pour marquer l'évènement.

- **Mazawood** : Raymond MOEBEL confirme l'installation de l'entreprise MAZAWOOD dans le hangar communal de la ZI. Quelques photos de leur installation sont présentées. La maison va prochainement être optimisée. Monsieur le Maire se réjouit de la venue de ces artisans.

La séance est levée à 22h15.